

## Témoignages surfacturation et problèmes fonctionnement

### *Les mécontents du monopole d'enedis 19 janvier*

1 :« Message de Fabienne qui a également subi l'attitude du monopole ENEDIS suite à l'installation d'un compteur Linky ....

Bonjour

Après plusieurs relances de la société ok services pour effectuer changement de compteur le 17 janvier 2018 j'ai malheureusement eu la mauvaise idée de céder et de faire poser le compteur Linky. Après que le technicien soit passé l'enfer a commencé.

**Tout a disjoncter : problème de puissance...je n'avais aucun problèmes électriques avant**

Après un 1<sup>er</sup> appel On me dit qu' il faut que je fasse augmenter la puissance =>je ne comprends pas trop et demande des explications car je répète je n'avais aucun problème avant et là on m'explique que je consommais jusqu'à présent plus que ce que j'avais droit par rapport à mon contrat.je ne suis pas du métier.

J'ai une pompe à chaleur qui en fait dépasse la puissance et fait tout sauter .on me dit alors que je n'ai pas fait le bon diagnostic je précise que je ne suis pas du métier et que mon fournisseur a fait son job.

J'ai donc appelé Engie pour augmenter la puissance =>pers à l'écoute très gentille et bon conseil me donne rdv pour modifier le disjoncteur le 24 janvier 2018 ce sont les services enedis qui peuvent intervenir sur le disjoncteur

Les seuls et uniques.

Je rappelle Enedis pour tenter d'avoir un rdv plus tôt car je ne peux plus actionner le chauffage car tout disjoncte et là un certain Lionel me dit que je consomme depuis des années sans payer 🤔🤔🤔🤔 en deux mots me traitent de voleuse et accuse Engie de ne pas avoir fait le job correctement .charge de clientèle arrogant odieux et qui me prend pour une conne =>lui ne peut rien faire il a fait son boulot=>je suis contente d'apprendre de sa part qu' il a fait son boulot car de vous à moi son boulot est de résoudre les problèmes et débloquent les situations or lui n'a rien fait et rien proposer.

Je rappelle engie pour essayer d'obtenir un rdv plus proche malheureusement il n y a rien avant le 24 (une fois de plus c'est le service technique d Enedis Qui gère les rdv) et ils ne faut surtout pas les surmener les pauvres dans ma région seine st Denis il n y a que deux jours par semaine d'intervention possible. Forcément le reste du temps ils glandent. C'est ça le service public en France

Maintenant je conseille vivement à toute personne n'ayant pas encore changé le compteur de refuser ce dernier car il vous évitera bien des déboires.

Reste mes yeux pour pleurer et attendre le 24 qu' un fonctionnaire de l'état fasse son job  
Merci de m'avoir permis de m'exprimer. »

## *Les mécontents du monopole d'enedis 28 décembre 2017*

2 : « Nouveau message reçu de Lola !

Soit disant "Le compteur Linky™ fonctionne, les premiers jours, de la même façon qu'un compteur standard" : FAUX !!!!

Un technicien "agrégé ENEDIS" (sous-traitance bien-sûr) est venu installé les compteurs pour les parties communes de la résidence hier, et en rentrant hier soir, il n'y avait plus aucune lumière dans les garages qui se trouvent sur 2 niveaux, ni dans les escaliers et couloirs pour se rendre au sous-sol de nos bâtiments, ni à l'extérieur et parkings de la résidence. La résidence était totalement plongée dans le noir.

Avec le gardien de la résidence, nous avons tenté de joindre un technicien (10 minutes d'attente) qui nous a demandé de nous rendre aux compteurs et vérifier si tout était enclenché. Nous avons vérifié les deux endroits et tout était sur ON (I). De retour au domicile, j'ai tenté de joindre à nouveau leur service (10 minutes d'attente), réussi à joindre un conseiller pour lui résumer que tout était enclenché. Il m'a demandé d'aller "consulter" le compteur Linky pour connaître les données et la puissance du compteur, mais en descendant la communication a été coupée.

Donc une fois aux compteurs, nouvel appel à ENEDIS, (le 3ème avec 10 minutes à nouveau d'attente) pour avoir un technicien qui guide sur des manipulations à effectuer, bruit de renclenchement, mais toujours pas de courant.

1 h de perdue (donc 30 minutes en attente au total pour 3 x 5min de communication), dans le noir, le froid et personne qui daigne se bouger pour intervenir.

A la base le technicien est censé vérifier que le système remarche avant de partir, et aujourd'hui on nous annonce que : la puissance est trop élevée et que c'est pour cette raison que ça disjoncte, car le nouveau compteur électronique est plus précis.

**Et qu'il faut augmenter la puissance, donc l'abonnement donc passage à la caisse pour quelque chose qui marchait très bien AVANT.**

Cela confirme la question de cette opération pour "Gros sous".

Donc focus sur votre campagne ENEDIS pour les nouveaux compteurs mensongère :

"Un accompagnement personnalisé

Nous vous proposons un accompagnement encore plus précis et personnalisé pour comprendre votre consommation et faire des économies d'énergie."

FAUX : Il s'agit plutôt d'un pseudo accompagnement, car le technicien explique, mais cela ne marche toujours pas et personne ne se déplace !!!

La moitié des résidents sont des personnes âgées; les contraindre à regagner leur appartement et monter les escaliers sans lumière est une non-assistance, et mise en danger, alors que je l'ai sciemment précisé; heureusement personne n'est tombé cette fois.

Avec économie d'énergie... À vérifier, **mais pas économie d'abonnement.**

"Il s'agit d'une directive européenne, [...]"

ENCORE FAUX : l'Allemagne a fait marche arrière concernant l'installation, ce pays fait partie de l'Union Européenne...

## Et au niveau logement INDIVIDUEL

"Comment se passe l'installation"

### Etape 2

Quelques jours avant la pose du nouveau compteur, l'entreprise agréée par Enedis<sup>1</sup>, chargée de l'installation, vous confirme la date et l'heure de votre rendez-vous.

FAUX : pas prévenu pour le jour J de l'installation dans logement individuel. Même si compteur accessible sur palier (cf Etape 3)

Aucune vérification de la part du technicien si tout remarque chez nous avant de partir.

Résultat : les heures creuses sont décalées pour tout le monde (12h45 au lieu de 12h30), le service se défend avec les conditions générales qui mentionnent que les horaires peuvent être décalés de "quelques minutes".

Aller dire aux mamies, mère au foyer et résidents d'attendre pour commencer à cuisiner, donner à manger aux enfants ou faire des lessives, pour faire "CES ECONOMIES D'ENERGIE".

### Etape 3

Le jour J, le technicien pose le compteur Linky™ en 30 minutes environ, au même endroit que votre ancien compteur d'électricité. S'il est accessible au technicien, votre présence n'est pas indispensable, mais recommandée. Le courant électrique est coupé pendant la durée de l'intervention.

### Etape 4

Le compteur Linky™ fonctionne, les premiers jours, de la même façon qu'un compteur standard, le temps que la chaîne de communication soit installée et vérifiée par Enedis<sup>1</sup>.

FAUX FAUX pour les parties communes, RIEN ne marche comme avant!! Ça disjoncte.

**Cette vaste opération doit soit disant faciliter les consultations, facturations et interventions, mais beaucoup de dysfonctionnements, de pannes, sans compter les appareils tactiles qui s'allument tous seuls.**

Nous avons tout simplement l'impression d'être pris en otage, même si le maire était contre l'installation, avec la délégation de la gestion à Enedis, ce dernier s'est octroyé tous les droits.

Même de surfacturer ceux qui refuseraient la pose (19€ par mois).

Attendons quelques années, ou quelques mois, pour mesurer les conséquences et constater les erreurs pour lesquelles nous resterons toujours impuissants, mais dans l'obligation de régler les factures.

Les assemblées générales arrivent, nous allons soumettre d'autres fournisseurs d'énergie, en perdant le monopole, ENEDIS se remettra peut être en question afin d'assurer un vrai service public.

Aucune réponse à apporter de la part d'un responsable pour l'incident des parties communes d'une résidence de 500 habitants ?? »



### [Les mécontents du monopole Enedis](#)

[1 mars, 14:40](#) ·

3 : à tous, message reçu de Sébastien !  
Elle est ou l'entreprise de service public qui mérite un monopole ???  
Et pas de doute ce nouveau compteur Linky c'est l'idéal 🙄😞

"Je tiens à écrire ce statut,  
En prouvant bien que les gens n'ont aucune pitié on te coupe l'électricité le 1er mars à minuit tu les appelles pour demander le pourquoi du comment ils ne savent pas te répondre mais ils ne peuvent pas te Réenclenché l'électricité de suite car il faut attendre 24 heures.  
En expliquant bien quand habitant avec une enfant de 1 an que je peux même pas la nourrir sans électricité vu que tout est électrique dans mon habitation, que il y a beaucoup d'intempéries dehors et qu'il fait un froid glacial dans la maison et ils te répondent qu'ils ne peuvent pas venir réenclenché le compteur mais par contre pour enlever l'électricité sans prévenir ça ils savent le faire ça fait des mois que j'attends d'être prélevé je les ai appelé à plusieurs reprises et soi-disant erreur de leurs part .  
Mais personne ne se pose la question de qu'est-ce qu'on fait de l'enfant et qu'est-ce qu'on fait de nous dans un froid glacial ?  
Je trouve ça honteux c'est nouveau compteur surtout quand ils ne savent pas gérer le système car pour enlever l'électricité sans aucune raison ils savent le faire mais pour la remettre avec une raison ils ont du mal... ils disent attendre 24 heures donc on se nourrit pas je ne nourris pas ma fille? On continue à ce gelé ? Sans trop me plaindre car j'ai déjà un toit au moins...  
Et je tiens à préciser que nous sommes bien en période hivernale ont-ils le droit de nous enlever l'électricité tu jour au lendemain avec un enfant ?  
En sachant que c'est bien une erreur de leur part et qu'il faut attendre 24 heures pour qui réenclenche le compteur donc pour avoir de l'électricité pour pouvoir se chauffer et pour pouvoir manger.  
Je trouve ça honteux de ne pas prévenir et d'enlever l'électricité du jour lendemain.  
Commentaires  
Les mécontents du monopole Enedis

Votre commentaire..."

Source : *la voix du Nord* **Compteur Linky : Explosion des Factures !**

Par Lerebelle -  
février 26, 2018



4 : Pascal et Christelle Boucaut vivent sans chauffage depuis la mi-février. La cause ? Leur dernière facture d'électricité. EDF leur réclame près de 2.200 € à l'année, alors qu'ils payaient un petit 600 € avant l'installation du compteur dit intelligent, Linky. Ils veulent comprendre. Les Boucaut s'interrogent : depuis l'installation de leur compteur Linky, leur facture a fait un bond phénoménal ! Y a-t-il un lien entre le changement de compteur datant d'avril 2016 et cette surconsommation depuis octobre qui vient de leur être facturée ? Le fournisseur affirme de son côté que les Boucaut ont trop fait marcher le chauffage cet hiver. Le couple, lui, doute. D'abord leur maison est hyper isolée : double vitrage, murs protégés et mitoyens, radiateurs électriques de dernière génération donc économes. Autre preuve : sans chauffage, il fait 17,7 degrés dans la pièce principale, il leur faut peu d'énergie pour atteindre les 19 ou 20 degrés. Et puis les autres années, il y avait bien une augmentation l'hiver, mais rien à voir avec la somme demandée. Jusqu'alors, ils payaient 64 € par mois. On leur réclame désormais 216 € mensuels. « En janvier, on a eu des journées à 120 kWh, c'est énorme ! » commente le père de famille -NDRL : pour une maison de 150 m2 avec 4 personnes et un chauffage électrique, on compte 54 kWh par jour.

## **Installation contrôlée.**

Du coup, Pascal Boucaut a fait venir une société pour contrôler son installation et être certain que ça ne venait pas de la maison.

L'électricien n'a strictement rien trouvé d'anormal.

Les radiateurs fonctionnent bien, comme le reste du matériel.

Comment expliquer alors que, malgré des radiateurs à l'arrêt, avec seulement la télévision et un ordinateur en marche, le compteur Linky disjoncte ?

« Ça arrive en gros tous les neuf jours » pointe du doigt Christelle Boucaut, sur la feuille de relevés journaliers du fameux compteur qu'ils s'obligent à tenir.

Et toujours quand ces deux matériels sont allumés. Il y a un pic anormal et ça saute. »

Les Boucaut ont même dévissé plusieurs des ampoules de leur lustre de salon pour limiter la consommation. Côté facture, « Ils n'ont pas traîné pour débiter notre compte. On avait un peu d'argent de côté pour transformer la cuisine, il n'y en a plus ! »

Effrayé, Pascal Boucaut a déjà fait établir des devis pour installer un poêle à pellets.

« Je vais supprimer les radiateurs électriques, on ne peut pas faire face à des factures pareilles... On nous a installé un compteur digital neuf il y a cinq ans.

S'il y avait eu un problème, ils l'auraient vu à cette époque-là.

On vit ici depuis 16 ans. » « Ils n'ont pas traîné pour débiter notre compte. On avait un peu d'argent de côté pour transformer la cuisine, il n'y en a plus ! » Alors faut-il croire cette étude publiée dans La Tribune qui affirme que les mesures effectuées par certains compteurs électriques intelligents peuvent donner des résultats complètement faussés ?

On y parle de données erronées parfois six fois plus importantes que la réalité. Les Boucaut, eux, paient cher le changement.

Les Boucaut, eux, paient cher le changement.